

MÉTHODOLOGIE

Date et lieu de l'entretien	6 mars 2007 à Paris
Personne interrogée	FLORENT OLIVIER, Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC)
Mode de recueil	Entretien semi-directif en face à face

Entretien VI

— *Je voudrais avoir quelques informations sur votre parcours scolaire et associatif.*

Florent Olivier – J’ai 29 ans et suis ingénieur matériaux. J’ai étudié en classes prépa à La Rochelle, puis une école d’ingénieurs au Mans. Je souhaitais vivement appliquer les techniques et outils conceptuels que l’on apprenait à l’école à la physique appliquée à l’archéologie et à la conservation des objets d’art. Cela m’a conduit à effectuer différents stages dans ce domaine, notamment à Oxford dans le laboratoire de recherche qui avait créé cette discipline : l’archéométrie.

A mon retour en France, j’ai étudié en DEA de physique appliquée à l’archéologie et à l’histoire de l’art à Bordeaux. Ma quête de financements pour réaliser des recherches doctorales sur ce sujet m’a démontré l’écart entre un discours général vantant les mérites de la transdisciplinarité et la réalité des structures académiques cloisonnées. Pour les physiciens, si la démarche était intéressante, l’objet d’application n’était pas « sérieux », et pour les archéologues, leur manque de financement rendait impensable qu’ils soutiennent un physicien. J’ai alors opté pour réaliser des recherches doctorales sur le même matériau mais dans un autre type d’application : les effets d’irradiation dans des verres modélisant certains déchets nucléaires. J’ai réalisé ces recherches dans un laboratoire mixte du CEA, du CNRS et de l’École Polytechnique jusqu’en juin 2006. Depuis, j’ai travaillé quelques mois pour plusieurs PME, de manière transitoire. Pour le choix professionnel, la stimulation intellectuelle prime. Mais d’autres éléments entrent également en jeu : la portée générale, individuelle et sociale du poste, les conditions dans lesquelles le travail doit être réalisé, etc.

— *Venons-en maintenant à votre militantisme associatif.*

Florent Olivier – A titre personnel, je ne me considère pas comme un militant, mais comme un citoyen engagé. La différence réside pour moi en ce que je ne souhaite pas faire de prosélytisme : s’engage qui veut, selon une démarche raisonnée plus que passionnée. Ceci correspond à ce que j’ai trouvé dans la démarche de la Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) : non pas inculquer mais fabriquer et transmettre une réflexion collective ou un avis.

J'ai été entraîné peu à peu dans ce genre de démarche. Lycéen calme et studieux, adorant la littérature, dans un environnement familial pas particulièrement engagé politiquement, je n'étais pas prédisposé à « militer ». Je n'ai commencé à intervenir sur mon entourage que dans mon école d'ingénieurs, très localement, notamment comme corédacteur en chef du journal étudiant. J'ai surtout cherché à structurer et pérenniser ce journal. J'avais plutôt l'habitude d'écouter. J'ai dû apprendre à motiver d'autres personnes pour y écrire. C'était une sorte de passage à l'acte.

Au cours de mon séjour à l'université d'Oxford, j'ai coordonné à distance avec une camarade de promotion, l'organisation d'une soirée de remise des diplômes au Mans qui a réuni 400 personnes autour d'un forum-métiers et d'échanges entre actuels et anciens élèves. Cela souligne l'importance des nouvelles technologies de communication. En l'absence d'Internet, il est clair qu'on n'aurait rien pu faire. Je suis resté dans l'équipe de cette association le temps de mon DEA.

Ensuite, à l'École Polytechnique, où j'entamais un doctorat, j'ai eu des échanges amicaux avec l'association locale de doctorants. J'ai pris le temps de voir quels en étaient les problématiques, les outils et les réalisations. Entre mai 2003 et mai 2004 j'ai assuré la présidence de X'Doc, l'association des doctorants à l'École Polytechnique. C'était une période suractive qui a permis de mener de nombreux projets sur plusieurs fronts. C'est à ce moment que l'engagement proprement dit est advenu.

— *Pourquoi s'engager dans ce cadre ?*

Florent Olivier – En fait, l'École Polytechnique est une structure particulière qui dispose d'une culture propre avec des enjeux non négligeables aussi bien en raison des moyens qui l'entourent que de son impact symbolique. Son centre de recherche comporte 23 laboratoires dans des disciplines très différentes, allant de l'épistémologie aux mathématiques appliquées en passant par la biologie ou la physique nucléaire. Il y avait donc du challenge à développer les échanges tant entre doctorants qu'entre ceux-ci et les autres populations présentes sur le campus, notamment les élèves-ingénieurs qui ont un esprit de corps très développé bâti depuis 1794, ainsi qu'à valoriser les compétences développées au cours de recherches doctorales auprès des différents décideurs économiques et politiques que l'on croise dans ces couloirs.

— *Comment vient l'engagement à la Confédération des Jeunes Chercheurs ?*

Florent Olivier – Si l’X est un cadre particulier qui concentre les opportunités, et nous nous sommes efforcés de les utiliser à bon escient, certaines situations le dépassent, notamment les problèmes liés à l’emploi des docteurs et à l’accueil administratif des doctorants étrangers. Il fallait élargir l’échelle de nos problématiques, et aller voir ce qui se faisait ailleurs. Les associations de doctorants forment un écosystème assez complexe. Étant donné qu’en France 47 % des chercheurs vivent en Île-de-France (IDF), il existe un pôle IDF des associations de doctorants. J’y ai découvert des problématiques transversales, ainsi que des manières d’y répondre, pas toujours identiques, mais du moins parallèles.

À l’occasion des élections régionales, nous avons interpellé les six candidats à la présidence de l’IDF. Nous avons rencontré des représentants de trois d’entre eux. Certains hauts responsables politiques sur lesquels nous avons un *a priori* de personnes compétentes nous demandaient ce qu’ils devaient dire lors de leur prochaine conférence de presse ! Je sortais de ma province, j’ai été bien étonné sur le moment. Mais il y avait aussi d’autres hommes politiques qui avaient une réflexion élaborée et des vraies propositions. En tant que représentant d’une association locale, j’étais particulièrement attentif à ce que la démarche reste non partisane politiquement.

Entre-temps, la recherche française s’était invitée dans l’actualité médiatique, avec le mouvement Sauvons La Recherche. En mars 2004, X’Doc adhérait à la CJC qui représente l’échelon national de cette constellation associative.

— *Qu’est-ce que la CJC ?*

Florent Olivier – La CJC est un réseau d’associations aussi bien locales que thématiques. Si elle a elle-même un statut d’association loi 1901, elle fonctionne comme une plate-forme d’échanges dont les membres ne sont pas des individus mais des associations, ce qui explique l’appellation confédération. Bien entendu, les associations et les pôles régionaux vivent ou comattent en fonction des individus qui les animent. La CJC permet donc non seulement de mener en commun une réflexion en profondeur intégrant les problématiques et les vécus spécifiques, mais aussi d’assurer une continuité et une pérennisation de la démarche à l’échelon national, qui ne peut pas être assurée au niveau local, le tout dans une démarche constructive.

— *A propos, comment définir la notion de jeunes chercheurs ?*

Florent Olivier – La notion de jeunes chercheurs est définie à deux niveaux. Au niveau européen, la notion d'ESR (*early stage researchers*) délimite la période entre le recrutement en doctorat et la fin de la quatrième année de recherches doctorales. Au niveau national, cette notion désigne l'ensemble des chercheurs non statutaires. L'expression « jeunes » ne renvoie donc pas à l'âge mais à l'expérience professionnelle.

— *Quelle est la nécessité de coordonner l'ensemble de ces associations ?*

Florent Olivier – Justement, c'est l'existence même de ce corps social de jeunes chercheurs qui peut être défini selon des problématiques communes qui le démarquent à la fois des étudiants et des chercheurs statutaires. En France, contrairement à d'autres pays, le statut et le type de contrat ont énormément d'importance tant dans notre vie sociale que dans notre vie quotidienne. Cela joue sur le sérieux porté par nos amis et relations sur notre activité professionnelle, mais aussi sur la possibilité d'avoir accès à des crèches, ou à des emprunts bancaires, donc sur notre capacité à construire notre vie, ce qui est important quand on a près de trente ans. En même temps, les jeunes chercheurs contribuent aux missions des organismes et établissements dans lesquels ils travaillent (recherche, enseignement, diffusion des connaissances, valorisation économique, tâches administratives...), ce qu'il convient de valoriser pour améliorer leurs conditions de travail et leur ouvrir des perspectives d'emploi qu'ils n'ont pas actuellement.

— *Les doctorants ne sont-ils pas, formellement, des étudiants ?*

Florent Olivier – Un maître de conférences qui souhaite devenir professeur des universités doit au préalable soutenir une habilitation à diriger des recherches (HDR) qui l'oblige à avoir une carte d'étudiant. On ne le considère pourtant pas comme un étudiant. C'est la même problématique : la carte d'étudiant est un élément formel d'affiliation à un établissement d'enseignement supérieur qui permet de justifier la délivrance du doctorat. Nous considérons que les doctorants ne sont pas à proprement parler des étudiants. Les uns produisent et diffusent la connaissance, les autres sont assis dans les amphithéâtres derrière leurs pupitres et reçoivent la connaissance. D'ailleurs les directives européennes et la loi nationale reconnaissent que le doctorat est une expérience professionnelle.

— *Quels sont les thèmes sur lesquels travaille la CJC ?*

Florent Olivier – La CJC est le réceptacle des situations affleurant sur le terrain où agissent les associations membres. Les comparaisons entre disciplines et entre sites permettent d'envisager la complexité des sujets, alors que quand on est uniquement dans son laboratoire, on ne voit que son « petit problème » et on a tendance à s'opposer au reste du monde. À force d'échanger, des lignes directrices apparaissent au-delà des différences.

Le postulat de base est la reconnaissance du doctorat comme une expérience professionnelle. Toutes les autres revendications en découlent. L'amélioration des conditions de travail au cours des recherches doctorales implique à la fois des questions de considération par l'environnement académique, de mode de recrutement, d'accès aux outils et des questions de rémunération.

Actuellement, il y a moins de 20 000 doctorants rémunérés pour leur recherche doctorale sur un total de 69 000. Ces chiffres sont éloquentes, mais la situation est disparate. Il y a, par exemple, la fameuse question du travail au noir (on dit « travail dissimulé » juridiquement) financé par des « libéralités ». Il s'agit de pratiques académiques courantes de bourses sans couverture sociale. Ces financements proviennent de certaines entreprises, souvent via des associations ou des fondations, d'associations caritatives, souvent liées au secteur biomédical, mais aussi d'administrations (Ministère de l'Industrie, de la Défense, des Affaires Étrangères, etc.). Il est légalement nécessaire de remplacer ces libéralités par des contrats à durée déterminée en officialisant ces situations de travail. L'accueil administratif des doctorants de nationalité étrangère n'est pas non plus homogénéisé sur l'ensemble du territoire, et il est courant que ceux-ci se trouvent en situation illégale en début ou fin de doctorat.

Réfléchir à l'évolution du système doctoral en France doit permettre de réduire un gaspillage d'investissement, d'énergie et d'intelligence qui recouvre des situations personnelles de découragement et de sentiment d'échec. Il y a en moyenne 18 000 inscrits en première année de doctorat mais seulement 10 000 soutenances annuelles. Un certain nombre de paramètres expliquant ces situations sont inextricablement liés comme le fait de n'avoir pas été recruté professionnellement, de ne pas être financé ou d'être sous-encadré. Il existe encore un bon nombre d'équipes où les doctorants n'ont pas de bureau, ni ordinateur, ni accès à Internet pour travailler. Toutes ces choses sembleraient pourtant simples et normales à n'importe quel employeur autre que le milieu académique. La reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle passe donc aussi par une amélioration des pratiques

internes du milieu académique.

Que de nombreux enseignants-chercheurs considèrent encore les doctorants comme des étudiants attardés a également une influence dévastatrice sur la manière dont le doctorat est perçu dans le reste de la société. Or, pour des raisons historiques désormais obsolètes, le doctorat n'est pratiquement pas reconnu en France. La CJC essaie de favoriser cette reconnaissance du doctorat aussi bien dans le secteur privé (dans les conventions collectives notamment) que dans les fonctions publiques (avec l'ouverture de voies d'accès réelles), tant pour des fonctions recherche que d'expert ou de gestion de projet.

— *Comment articuler travail de recherche et rémunération sur le marché de l'emploi ?*

Florent Olivier – Si l'on opère le changement d'optique mentionné en considérant le doctorat comme une expérience professionnelle, cela implique selon le code du travail une rémunération. C'est un élément important pour le jeune chercheur pour vivre. Cela permet aussi de promouvoir une certaine égalité d'accès aux recherches doctorales devant les inégalités d'origine sociale. La rémunération apporte également une reconnaissance du travail de recherche par rapport aux collègues susceptible de modifier les liens de subordination hiérarchiques. Enfin, c'est une reconnaissance du doctorat par rapport aux employeurs potentiels et à l'ensemble du tissu socio-économique.

On déplore souvent le manque d'attractivité des carrières scientifiques. Un des moyens pour y remédier est la valorisation professionnelle du parcours doctoral, surtout si l'on se place dans le contexte général d'un pays qui veut s'inscrire dans le cadre du processus de Lisbonne, en atteignant 3 % du PIB consacré à l'innovation et à la recherche.

— *Quel est le rôle de l'Europe sur l'état de la recherche en France ?*

Florent Olivier – L'Europe joue plutôt un rôle moteur. Contrairement au niveau national où les responsables politiques et économiques ont souvent une vision gestionnaire de court terme, une réflexion approfondie de ce que pourrait être la place de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les décennies à venir est développée à l'échelle européenne. De plus, la Commission européenne a proposé une Charte européenne des chercheurs qui a déjà été signée par le CNRS, l'INSERM, et un certain nombre d'universités. Si cette Charte était appliquée, beaucoup de choses s'amélioreraient d'elles-mêmes.

— *Comment se présente la situation des jeunes chercheurs dans d'autres pays européens ?*

Florent Olivier – Il y a des pays européens, comme la Norvège ou les Pays-Bas, où la notion de reconnaissance de l'expérience professionnelle est quasiment aboutie. Mais ce n'est pas idéal non plus. En tous cas, ils illustrent qu'un traitement professionnel des jeunes chercheurs a des retombées positives. D'autres pays européens sont en train d'avancer dans la professionnalisation de la condition des jeunes chercheurs plus vite que la France, comme l'Espagne et le Portugal. Mais d'une manière générale, le système académique des pays méditerranéens pose souci. Pourtant, le même type de réflexion fraye un chemin partout.

— *Quelle était votre participation en tant que CJC aux récentes mobilisations autour des questions de l'école et de la recherche ?*

Florent Olivier – Nous n'avons pas participé en tant que CJC au mouvement anti-CPE non pas pour des raisons idéologiques mais parce que ce n'était pas *stricto sensu* notre domaine d'intervention. En revanche, nous avons soutenu le mouvement Sauvons La Recherche et cosigné un certain nombre d'appels. Cette collaboration continue, tout en sachant que Sauvons La Recherche travaille de manière générique alors que la CJC s'intéresse à un segment spécifique du monde de la recherche.

— *Quelles sont les formes de mobilisation de la CJC ?*

Florent Olivier – Le terme de mobilisation ne convient pas vraiment. La CJC se veut constructive et va donc avant tout mettre en œuvre une réflexion pour arriver devant ses partenaires avec des propositions clef en main. Des stratégies sont élaborées alliant information des décideurs, rencontres multiples avec les différents niveaux de décision et autres représentants d'acteurs concernés, communication médiatique, organisation de tables rondes et conférences publiques, mise en avant d'exemples marquants de situations concrètes posant problème, mise en avant de la dynamique européenne et information des réseaux de jeunes chercheurs. L'appel à la manifestation est envisageable, mais il n'advient que dans des situations particulièrement exacerbées.

La mobilisation de la CJC est donc essentiellement la dynamisation du réseau des jeunes chercheurs, en lui fabriquant des outils d'activation pour que chacun puisse contribuer à ces

différents process. Encore qu'il ne s'agisse pas d'apporter du clef en main, mais de répondre aux besoins, ce qui nécessite un grand travail d'écoute, ce qui se retrouve dans les approches de recrutement.

— *Quelles sont les difficultés actuelles de la CJC concernant son recrutement ?*

Florent Olivier – La difficulté fondamentale est la pérennité de son activité. Les associations ont des vies relativement cycliques parce qu'elles dépendent essentiellement de la disponibilité des individus. Le problème de la relève se pose donc continuellement, ce qui est très sain car évite que la CJC ne soit le jouet d'un individu, ce qui supprimerait son intérêt. De ce point de vue, la question de la transmission est primordiale.

Le fait d'utiliser des techniques qui ne sont pas « classiques » implique un apprentissage. Il faut aussi être capable d'échanger avec nos partenaires en connaissant parfaitement les différents aspects d'un dossier : budget, textes législatifs et réglementaires, fonctionnement sur le terrain, historique, procédures envisageables, positionnement des différents acteurs concernés... Mais à la CJC personne n'a jamais tout su : c'est l'apprentissage « sur le tas » en n'ayant pas peur de passer des soirées à compulsurer de nombreux documents et la mise en commun en posant des questions aux listes de diffusion électronique qui permettent de pouvoir intervenir sérieusement. L'absence d'un cadre structuré de formation est parfois difficile à comprendre pour certains nouveaux arrivants.

Une autre difficulté concerne notre positionnement. En tant qu'association, nous ne faisons pas de la science pure mais de l'organisation de la recherche. Or ce qui motive généralement les jeunes chercheurs, c'est le développement de connaissances et de savoir-faire. Il faut donc montrer aux jeunes chercheurs non actifs à la CJC en quoi les problématiques que celle-ci traite concernent leur avenir. Il s'agit d'avoir une attitude de sensibilisation individuelle.

L'image de la CJC, assimilée potentiellement à un syndicat, est aussi de nature à tenir à distance beaucoup de jeunes chercheurs. Je suis entré moi-même sur la pointe des pieds à la CJC. J'avais la responsabilité de mon association mais à l'époque je ne voulais pas adhérer à un syndicat. Par contre, je souhaitais être utile et faire évoluer les choses.

— *Est-ce que votre engagement à la CJC a modifié votre perception du syndicalisme ?*

Florent Olivier – Les syndicats ont un rôle très important à jouer. Il subsiste parfois un

passif idéologique qui rend difficile la collaboration avec la CJC qui ne se veut pas connotée idéologiquement. Comme dans tout groupe, certains ont du mal à écouter réellement. Les difficultés rencontrées par certaines intersyndicales en sont symptomatiques. Pourtant, d'autres comprennent les problématiques exposées, et y réfléchissent sans *a priori*, en cherchant à favoriser l'évolution qui gommara les problèmes actuels. Je pense que c'est le cas de l'UGICT, mais je ne dirais pas forcément cela de toute la CGT. D'autres syndicats se déclarent sensibles à notre démarche pour des raisons idéologiques, sans pour autant contribuer à favoriser l'évolution concrète de la situation des gens. C'est pourtant ce que l'on espère d'eux.

La CJC souhaite continuer à avoir un rôle de production d'idées et d'expertise. Mais il ne s'agit pas de se transformer en syndicat, ni d'aller négocier une convention collective. Ce que nous attendons des syndicats, c'est qu'ils consultent les « associations expertes » qui existent dans les différents métiers et réfléchissent avec elles, en fonction chacun de leur doctrine mais sans pour autant devenir doctrinaires. S'ils sont pragmatiques, ils peuvent faire évoluer les choses pour que les règles collent à la réalité du quotidien et l'améliorent. Et ils le doivent, car nous comptons sur eux.

Entretien réalisé et restitué par **Michel VAKALOULIS**,
Maître de conférences des universités
en sciences politiques,
lu et validé par l'enquête